

Déclaration du président du Groupe Domco : M. Dominic Cayer

Blainville le 2 mai 2013 - Le président du Groupe Domco, Dominic Cayer, a tenu à réagir au témoignage de M. Gilles Cloutier, ex-vice-président des firmes de génie Dessau et Roche, à la Commission Charbonneau. Ce dernier a présenté des factures de produits et de services de communications pour une élection dans la Municipalité de Sainte-Julienne en 2003.

« M. Cloutier a sollicité mes services en 2003, alors qu'il était citoyen de Blainville et qu'il connaissait mes entreprises. Il s'est présenté comme étant un grand organisateur politique qui pouvait me donner beaucoup de contrats d'impression. Nous sommes devenus un fournisseur de services, rien de plus. Nous avons soumis des offres de services et nous avons obtenu des mandats, ce que nous faisons tous les jours », a précisé M. Cayer

Pour ce qui est de l'affirmation selon laquelle les entreprises du Groupe Domco auraient aidé M. Cloutier à « balancer » son budget de campagne électorale, M. Cayer a tenu à ajouter ceci : « Nous avons reçu un appel de M. Cloutier nous mentionnant qu'il ne pouvait pas nous payer une facture car il avait dépassé son budget électoral et il n'avait plus d'argent. Je me souviens très bien de lui avoir dit que je devais être payé pour le travail qui a été fait. M. Cloutier m'a donc proposé de créditer un montant d'argent et de le facturer à l'une de ses entreprises, ce que j'ai fait. Pour moi, comme dirigeant d'une entreprise, il n'était pas question de perdre de l'argent. Nous n'avions pas à écoper d'une erreur de gestion comptable du budget de M. Cloutier », a commenté M. Cayer.

Par ailleurs, M. Cloutier a confirmé dans son témoignage que c'est lui qui sollicitait les entreprises du Groupe Domco pour des services et produits de communication imprimés, en prenant soin de dire : « **J'aimais ça travailler avec eux, ils travaillaient jour et nuit pour livrer nos outils de communication** ».

« Je retiens de son témoignage que nous faisons de l'excellent travail. Aujourd'hui, mes entreprises ont été citées à la Commission pour avoir simplement fait leur travail : produire des dépliants, des affiches, etc. », a ajouté Dominic Cayer.

En ce qui attrait aux budgets 1 et 2 de M. Cloutier, le président du Groupe Domco a tenu à déclarer « J'ai des entreprises qui offrent des services de production en impression et graphisme. J'ai un client qui me demande de facturer les partis politiques pour lesquels il est mandaté et à quelques reprises, il me demande de facturer ses propres entreprises pour d'autres services. J'ai fait ce que mon client m'a demandé de faire, incluant corriger des erreurs dont mes entreprises n'étaient pas responsables, je ne suis pas au courant de ses nombreux budgets !!! Un fait important demeure : nous n'avons jamais obtenu de mandats de la Municipalité de Sainte-Julienne », a conclu M. Cayer.

Le Groupe Domco est une entreprise spécialisée dans la production d'outils de communication et de services marketing intégrés. L'entreprise compte plus de 42 employés et dessert différents clients à travers le Québec.